



# Assemblée générale

Distr. générale  
30 juillet 2020  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quinzième session

Point 70 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Élimination du racisme, de la discrimination raciale,  
de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :  
application intégrale et suivi de la Déclaration  
et du Programme d'action de Durban**

## **Rapport du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine**

### **Note du Secrétariat**

1. Au paragraphe 4 de sa résolution [36/23](#), le Conseil des droits de l'homme a prié le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine de lui soumettre, ainsi qu'à l'Assemblée générale, dans le cadre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, un rapport annuel sur toutes les activités relatives à son mandat. Au paragraphe 12 de sa résolution [74/137](#), l'Assemblée générale a invité le Conseil des droits de l'homme à continuer de lui présenter un rapport sur les travaux du Groupe de travail par l'intermédiaire du Président de ce groupe, et invité celui-ci à engager avec elle, à sa soixante-quinzième session, un dialogue interactif au titre de la question intitulée « Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ».

2. Conformément à la pratique établie visant à éviter les doublons, en 2020, le Groupe de travail a soumis un rapport annuel de synthèse à l'Assemblée générale et au Conseil des droits de l'homme. En conséquence, le Secrétariat a l'honneur d'appeler l'attention des membres de l'Assemblée sur le document [A/HRC/45/44](#) et ses additifs.

---

\* [A/75/150](#).

